Sensibilisation
Les RPS, comprendre avant d'agir

De quoi s'agit-il ?

Cette sensibilisation marque la première étape incontournable de la mise en œuvre d'une démarche de prévention.

Ce rendez-vous est l'occasion d'échanger sur **les Risques Psychosociaux (RPS)**, leurs mécanismes complexes et les ressources que vous pouvez mobiliser dans une dynamique de prévention.

Selon le besoin, nous pourrons aborder ensemble la stratégie la plus adaptée à votre démarche de prévention.

Les objectifs

- Éclaircir une notion très utilisée mais peu connue
- S'accorder et partager un vocabulaire commun
- Comprendre les mécanismes complexes des RPS
- Amorcer une réflexion sur la situation de sa structure
- Identifier les aides mobilisables pour agir

Pour aller plus loin

Page Risques professionnels sur les Risques PsychoSociaux
Guide RPS régional

Déroulement

- L'intervention peut être réalisée en interne, au sein de l'entreprise, ou en session inter-entreprises lors des rendez-vous de la prévention
- Session réalisée en groupe avec différents outils d'animation
- Débat ludique avec alternance de discussions et de présentations théoriques
- Mise en situation d'analyse à partir d'études de cas

Qui peut en bénéficier ?
Toutes les entreprises et structures adhérentes au CIHL
Public cible : employeur, manager, représentant CSE (groupe de 6 à 12 encadrants maximum)

Intervenants :
Ergonome

Durée :
Module de 3h maximum en entreprise ou en interentreprises lors des rendez-vous de prévention

Comment en faire la demande ?
Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail ou auprès du service prévention : cihl.prevention@cihl45.com